



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

déchets

Question écrite n° 115925

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur le recyclage et la valorisation des déchets. En 2004, 39 millions de tonnes de déchets ont été recyclés et valorisés, ce qui représente une augmentation de 64 % en cinq ans. Le développement et la promotion de solutions de valorisation et de réutilisation s'avèrent primordiaux. En effet, de nombreuses applications sont envisageables telles que le chauffage, la réalisation de matériaux de construction, la production d'énergie. Aussi, il lui serait agréable de savoir quelles sont les pistes de réflexion du ministère pour permettre à la France d'augmenter significativement le tonnage des déchets recyclés dans les prochaines années.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115925

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 janvier 2007, page 460